1 Introduction
2 Analyse des dangers : sdb-5460-be-fr_ammoniaque
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Ammoniac
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit sdb-5460-be-fr_ammoniaque
Company	CARL Roth GmbH + Co. KG
Date	2026-11-23
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **sdb-5460-be-fr_ammoniaque**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : sdb-5460-be-fr_ammoniaque

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **sdb-5460-be-fr_ammoniaque**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	CARL Roth GmbH + Co. KG
État physique	liquide
Forme	
pH	>12
Usage	L'utilisation identifiée pertinente est : substance chimique de laboratoire, utilisée en laboratoire et à des fins d'analyse.
Date FDS	2025-06-12

La FDS date du 2025-06-12. Elle a donc 1 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Corrosif



Nocif / Irritant



Danger pour l’environnement

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 P310

Transport :

- ADR : 8
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -
- UN : 2672

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : *Se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d’eau. Éviter toute exposition supplémentaire (éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements).*

eyes : *Rincer immédiatement l’œil touché à l’eau courante pendant 10–15 minutes. Protéger l’œil non blessé. Consulter un ophtalmologiste après le rinçage.*

ingestion : *Rincer la bouche immédiatement. Boire beaucoup d’eau. Appeler immédiatement un médecin (risque de perforation de l’œsophage et de l’estomac).*

inhalation : *Fournir de l’air frais. En cas de malaise ou de doute, consulter un médecin.*

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Ammoniac

Identification

- N° CAS : 1336-21-6
- N° EINECS : 215-647-6

Concentration :greater or equal to 25.0

Dangers :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEJuin 2021Fiche n°16 - Ammoniac et solutions aqueusesFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Ammoniac et solutions aqueuses »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités | Caractéristiques | VLEPMesurage | Incendie - Explosion[12] | Pathologie - Toxicologie | Règlementation | Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : Caoutchouc butyle • Épaisseur : > 0,3 mm • Temps de rupture (perçage) : > 480 min (niveau 6 de perméation) • Protection contre éclaboussures : Gants de protection en NBR (caoutchouc nitrile) • Épaisseur NBR : > 0,11 mm • Temps de rupture NBR : > 240 min (niveau 5 de perméation)
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Utilisation obligatoire des lunettes de protection avec protection latérale • Port d'un équipement de protection du visage recommandé (ex. écran facial complet)
Peau	Gants • Matériau : Caoutchouc butyle • Épaisseur : > 0,3 mm • Temps de rupture (perçage) : > 480 min (niveau 6 de perméation) • Protection contre éclaboussures : Gants de protection en NBR (caoutchouc nitrile) • Épaisseur NBR : > 0,11 mm • Temps de rupture NBR : > 240 min (niveau 5 de perméation)

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Type : Respirateur à cartouche K (contre l'ammoniac et ses dérivés organiques) • Code couleur : vert
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Combinaison complète de protection chimique recommandée (non détaillée dans le texte, mais mentionnée comme « combinaison de protection contre les substances chimiques »)

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Utiliser un échappement (laboratoire). - Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. - Mettre à disposition une ventilation suffisante. - Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	- Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Observer le stockage compatible des produits chimiques. - Les matières incompatibles sont indiquées dans la rubrique10.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	L’utilisation identifiée pertinente est : substance chimique de laboratoire, utilisée en laboratoire et à des fins d’analyse.